

Une première démarche pour obtenir l'assignation à résidence de Lula



Brasilia, 30 avril, (RHC).- La Cour suprême de justice du Brésil a reçu la première pétition en faveur de l'assignation à résidence de l'ex-président brésilien, Luiz Inacio Da Silva, Lula.

Condamné sans preuve pour corruption passive et blanchiment d'argent, Lula arrive au mois de septembre, après la réduction de sa peine de 12 ans et un mois à 8 ans et 10 mois de prison, au délai prévu par la loi, lui permettant de purger le reste de sa peine dans son domicile.

Le secrétaire à la Justice de l'État de Piaui qui a introduit la demande en faveur de Lula a déclaré que la réduction de sa peine, arrêtée la semaine dernière par la Cour suprême, ouvre le chemin pour l'assignation à résidence de l'ex-président brésilien.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/189541-une-premiere-demarche-pour-obtenir-lassignation-a-residence-de-lula>



Radio Habana Cuba